

SPAC MARINE

Vernis brillant incolore
Intérieur - Extérieur

DEFINITION

- SPAC MARINE est un vernis brillant à base de résines phénoliques et alkydes longues en huile pour travaux de finition soignés

DESTINATION et PROPRIETES

- SPAC MARINE est particulièrement recommandé en bord de mer et haute montagne.
- SPAC MARINE forme un feuillet garnissant, souple, tendu, résistant.

MISE EN OEUVRE

- **Matériel d'application :** Brosse - Rouleau 3 à 6 mm
- **Application :** Brosse : appliquer régulièrement le vernis, lisser dans le sens des fibres du bois. Eviter toute surépaisseur de vernis.
- **Rendement :** Sur fonds lisses : 12 à 15 m²/litre par couche.
- **Recouvrable :** 24 heures à 23°C et 50% HR
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit ou nettoyant synthétique, immédiatement après utilisation.

PRECAUTIONS A OBSERVER

- Pour obtenir la meilleure tenue à l'extérieur, prendre soin de revêtir les champs aussi soigneusement que les faces.
- Insister sur tous les assemblages afin de limiter les risques de pénétration d'eau.
- Sur bois neufs, si un aspect teinté est recherché, appliquer au préalable 1 ou 2 couches de CETABOIS.
- Poncer soigneusement avant et après l'application de la première et de la deuxième couche, afin d'éliminer les fibres du bois qui se redressent
- Ne pas vernir sur bois dont la teneur en humidité est supérieure à 18 % en poids.
- Sur contreplaqués et agglomérés, s'assurer auparavant par un essai que le produit n'a pas de réaction avec la colle utilisée pour la fabrication du support.
- Ne jamais appliquer des produits d'imprégnation ou lasures sur le vernis SPAC MARINE.

CONDITIONNEMENT

- 1 et 5 litres.
- Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.
- Stocker à l'abri des fortes températures.

FICHE TECHNIQUE

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • Classification | AFNOR NF T 36005 Famille I - Classe 4a |
| • Présentation | Vernis incolore |
| • Densité | 0.89 + 0,05 |
| • Liant | Résines alkydes et phénoliques |
| • Extrait sec en poids | 57 % +/- 2% |
| • Extrait sec en volume | 50 % +/- 3 % |
| • Degré de brillant | Brillant (Norme NF X08 002) |
| • Séchage à 23°C et 50% HR | Hors poussière : 4 h - Sec : 6 h – Dur : 24 h (supérieur à 85 GU à 60°) |
| • Point d'éclair | 38°C |
| • COV | Valeurs limite en UE pour ce produit (Cat A/e) : 400 g/l (2010)
Ce produit contient au maximum 400 g/l COV. |



SPAC MARINE

DESRIPTIF

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1 (NF P 74-201-)

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Bois résineux (*)	Neuf	Brossage, ponçage, époussetage, 1 couche SPAC MARINE	2 couches SPAC MARINE En montagne et bord de mer, il est vivement conseillé d'appliquer 3 à 4 couches SPAC MARINE
Bois feuillus	Neuf	Brossage, ponçage, époussetage. 1 couche SPAC MARINE	
Bois exotiques (+)	Neuf	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche SPAC MARINE	
Bois agglomérés, contreplaqués ou lattés	Neuf	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche SPAC MARINE (réaliser un essai préalable)	
Bois résineux, feuillus, exotiques Bois agglomérés, contreplaqués ou lattés	Vernis en bon état. Dégradation limitée (écaillage, cloquage)	Lessivage et rinçage si le vernis a un aspect gras, sali. Dans tous les cas, ponçage, époussetage. 1 couche SPAC MARINE	

(*) Si des exsudations importantes se produisent, prévoir un grattage et un nettoyage avec un diluant synthétique.

(+) Pour certains bois exotiques contenant des produits anti-siccatisifs, consulter notre service technique.

Sécurité

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles 24 heures sur 24 sur Internet: www.quickfds.com fournisseur Akzo Nobel Coatings.

Les traitements tels que le ponçage, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Portez un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Akzo Nobel Coatings SA - Département Astral Bâtiment - Z.I. les Bas Prés - BP 70113 - Montataire Cedex
Tel. 03.44.64.91.00 – Fax : 03.44.64.92.07 - Internet : www.astral-batiment.com